



# **Discours du Conseiller fédéral Alain Berset**

**A l'occasion de l'ouverture de la 4<sup>e</sup> Réunion  
des Parties au Protocole Eau et Santé**

**Genève, le 14 novembre 2016**

**Embargo:**

**Seules les paroles  
prononcées font foi**

Monsieur le Directeur (Christian Friis-Bach CEE-ONU),

Mesdames et Messieurs les vice-ministres,

Mesdames et Messieurs les Secrétaires d'Etat,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

## Introduction

Au nom des autorités suisses, je vous souhaite une chaleureuse bienvenue à Genève pour la 4<sup>e</sup> Réunion des Parties au Protocole Eau et Santé.

La Suisse est un lieu idéal pour une telle réunion. Avec les plus grands cours d'eaux du continent qui prennent leur source sur son territoire, la Suisse est souvent appelée le château d'eau de l'Europe.

L'image la plus paradoxale pour le visiteur de la Genève Internationale est sans aucun doute celle du jet d'eau de Genève. Comment une Ville peut-elle se permettre de lancer 500 litres d'eau par seconde à 200 km/h à une hauteur de 140 mètres de haut ? Cette question m'a souvent été posée – et à juste titre - par mes collègues de passage à Genève. Des collègues qui travaillent dans des pays où l'eau est une denrée rare.

## **L'eau, une denrée précieuse**

L'eau c'est la vie. Elle est indispensable pour notre environnement et pour notre santé. L'eau est un bien précieux et nous devrions tous être conscients de son importance.

Malheureusement, aujourd'hui encore, selon les derniers chiffres de l'OMS, plus d'un tiers (38%) des systèmes de soins de santé dans les pays à moyen ou faible revenus n'ont pas accès à l'eau, 19% n'ont pas d'infrastructures sanitaires et 35% n'ont pas de savon pour assurer une hygiène de base.

Chaque 25 secondes dans le monde, un enfant meurt de diarrhée, conséquence directe de l'absence d'eau potable.

L'ONU reconnaît pourtant depuis juillet 2010 que l'accès à l'eau potable est un droit humain, quand bien même l'eau est inégalement répartie sur la planète, et que sa gestion s'avère délicate dans les situations de pénurie.

D'importantes questions se posent sur l'appartenance de l'eau. L'eau est un bien public et doit le rester. Pourtant, elle est souvent traitée comme un bien économique. Il est donc essentiel de trouver un juste milieu entre une disponibilité gratuite et illimitée de l'eau et une vision marchande.

Selon les projections de l'ONU, la demande globale en eau augmentera de 55% d'ici à 2030. C'est vous dire si la sécurité de notre approvisionnement en eau restera un défi majeur pour ces prochaines décennies.

### **Objectifs**

Si nous, les représentants de 52 pays, sommes réunis ici pendant trois jours, c'est pour assurer à la population un accès de qualité à l'eau potable, et un traitement correct des eaux usées à l'horizon de 2030.

Notre action politique commune doit être guidée par une volonté de s'engager et par une capacité à interagir avec tous les acteurs concernés, pour la santé et le bien-être de l'être humain, et cela tout en sauvegardant les différents écosystèmes.

Oui, l'objectif six des objectifs des Nations Unies nous occupera tout particulièrement ces prochains jours. Il est ambitieux. Il doit d'une part garantir, d'ici à 2030, à chaque habitant de notre planète, une possibilité d'accès à l'eau avec des moyens d'assainissement.

Mais il doit d'autre part assurer une gestion durable des ressources en eau. Nous devons impérativement y parvenir, car aujourd'hui ce sont encore 800 millions de personnes dans le monde qui n'ont pas accès à l'eau potable.

Les Objectifs du Développement Durable requièrent une approche multisectorielle. Pour les atteindre, nous devons mener des actions concrètes telles que :

- garantir la protection des ressources
- mettre en place des traitements d'avant-garde pour éliminer les microorganismes dangereux pour la santé et pour limiter les quantités de micropolluants dans les eaux usées,
- gérer la distribution d'eau de manière durable.

Chaque pays, qu'il soit riche ou pauvre, se doit d'aider les autres. Seule une démarche concertée et solidaire nous permettra d'atteindre nos objectifs.

D'énormes investissements ont déjà été consentis depuis plus d'un siècle pour la construction de captages, de traitements et de réseaux d'eau. Bien des maladies liées à l'eau ont ainsi pu être éradiquées dans la Région Europe.<sup>1</sup> ,

A l'heure du bilan, nous devons pourtant admettre que le travail n'est pas terminé. Plus que jamais la collaboration entre ministères de la santé et de l'environnement est nécessaire.

Nous sommes conscients des dangers que représentent les microorganismes ou les contaminants qui peuvent être présents dans l'eau. Des solutions existent pour éliminer ces risques, mais la maîtrise de ces dangers reste un sérieux défi.

### **Priorités**

Lors de cette 4<sup>e</sup> Réunion des Parties, nous devons faire le bilan des activités menées par les différents organes du Protocole. Puis, une fois que cet état des lieux sera réalisé, nous devons adopter les priorités du programme de travail 2017-2019.

La promotion des échanges d'expériences entre les experts européens constitue une priorité, puisque les partenaires du Protocole s'engagent sur une base volontaire.

Je tiens d'ailleurs à remercier les Etats qui mènent les différents groupes de travail pour leur engagement.

---

<sup>1</sup> Cette région définie par l'OMS et la Communauté Economique Européenne de l'ONU, regroupe aussi les pays du Caucase et d'Asie centrale

En Suisse, le rapport de situation, publié cette année, montre que la quasi-totalité des dispositions du Protocole sont soit mises en œuvre soit en cours de réalisation. Mais il rappelle aussi qu'un certain nombre de défis sont à encore relever, en particulier en ce qui concerne le traitement des eaux usées.

Au niveau international, la Suisse soutient par ailleurs la mise en place de partenariats avec des instances de l'OMS et des experts pour notamment :

- fournir des évaluations de la qualité de l'eau
- protéger et utiliser des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux
- mettre en œuvre des buts du développement durable

Ces partenariats permettront d'améliorer la qualité de l'eau distribuée dans les zones rurales, de mettre en place des traitements efficaces d'eau usées à des prix abordables, et de se préparer pour affronter les futurs changements climatiques.

Malgré un bilan général positif, chaque incident, nous rappelle que tout système de distribution d'eau doit être soigné.

Des infrastructures non entretenues ou désuètes sont sujettes aux conséquences dévastatrices du changement climatique, des ouragans, tel que Matthews qui a sévi récemment en Haïti.

Les résurgences de choléra en Haïti ou au Yémen sont un appel à une action concertée de la communauté internationale, à un effort constant à améliorer et optimiser nos infrastructures.

Permettez-moi de conclure en vous souhaitant des travaux fructueux durant ces trois prochains jours.

Vos travaux permettront de définir quels moyens seront nécessaires pour la réalisation commune des Objectifs de développement durable de cette Région européenne.

La réponse aux maladies liées à l'eau qui sévissent encore passe par le Protocole Eau et Santé. Vous, en tant que représentants engagés, en êtes ses meilleurs ambassadeurs.

Nous devons constamment veiller à ce que les agendas politiques de nos pays accordent la priorité nécessaire aux dossiers concernant l'eau : accès à l'eau potable, résolution des problèmes d'assainissement, protection des écosystèmes.

Mesdames, Messieurs,

L'origine du jet d'eau de Genève n'est pas due à une lubie de déprécier l'un des biens les plus précieux de la planète. Non. Le jet est le résultat d'un système ingénieux qui permettait à l'usine hydraulique de la Coulouvrenière, mise en service il y a 130 ans pour les artisans genevois, de faire évacuer vers le ciel et en fin de journée, le débit supplémentaire d'eau causé par la pression des machines accumulée durant la journée de travail.



Mon souhait pour cette 4<sup>ème</sup> réunion des Parties au Protocole Eau et Santé est que vous fassiez usage de la pression, de la nécessité et de l'urgence d'agir, non pas pour la faire partir vers le ciel à l'image du jet d'eau, mais pour canaliser cette énergie dans la recherche commune de solutions nouvelles et pérennes.

Que par nos engagements respectifs, nous démontrions que nous sommes capables de créer les liens nécessaires pour réaliser conjointement les objectifs de la santé (n°3) et de l'eau (n°6) des objectifs du développement durable.

Je vous remercie de votre attention.